REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE ET LOIRE

COMMUNE
DE
TORCY

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR/2024-211

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de mars,
Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY,
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Sécurité Intérieure,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande faite par la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) pour la réalisation d'une expertise suite à accident fin 2023 Boulevard des Abattoirs, investigation menée par le commissariat de police du Creusot,
Considérant la nécessité de sécuriser le secteur d'investigation,
Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Le **21 mars 2024 de 09h00 à 12h00**, la circulation Boulevard des Abattoirs / portion de voirie comprise sortie rond-point Villedieu Torcy jusqu'au carrefour Boulevard des Abattoirs-Route du Bois Morey, voirie sur commune du Creusot s'effectuera :

- **Sens Torcy-Le Creusot** / sur la voie de droite à vitesse limitée à 30 km/h avec interdiction de tourner à gauche.

- **Sens Le Creusot-Torcy / INTERDICTION DE CIRCULER : ROUTE BARREE.**

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par la CUCM : pose des cônes sur voie unique de circulation sens Torcy-Le Creusot / déviations nécessaires en amont et aval du secteur concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur dès la pose de la signalétique réglementaire.

ARTICLE 4 : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 5 : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notifié - Publié le

15 MARS 2024

Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Fait à TORCY, le 15 mars 2024
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Mr Philippe PIGEAU